

Compte-rendu annuel à la Collectivité (CRAC)  
Ecole élémentaire Pasteur

Exercice 2022  
Avancement au 31 décembre 2022



# Sommaire

---

1. Cadre contractuel du mandat.....	3
2. Contexte et historique de l'opération .....	4
3. État d'avancement de l'opération.....	5
3.1. Préparation de l'opération et passation des marchés .....	5
3.2. Avancement des études de conception .....	5
3.3. Avancement des travaux .....	6
3.4. Avancement des recherches de financement .....	7
4. Perspectives opérationnelles et suite à donner .....	8
5. Enveloppe financière prévisionnelle et plan de trésorerie .....	8
6. Conclusions.....	9
7. Annexes .....	9

## 1. Cadre contractuel du mandat

La Ville de Grigny a fait appel à la SPL OSER pour le pilotage de la rénovation énergétique et de l'extension de l'Ecole Elémentaire Pasteur.

Une autre école de la ville, l'école Tissot, datant de 1880, sera amenée à fermer de par sa vétusté et sa trop coûteuse remise aux normes. L'objectif de la rénovation et de l'extension de l'Ecole Pasteur est donc de pouvoir accueillir 6 classes supplémentaires pour pallier la fermeture envisagée en 2024 de l'école Tissot.

Par ailleurs, un Pôle Petite Enfance neuf a été inauguré en 2020 au voisinage direct de l'Ecole Pasteur. Certains espaces de ce Pôle sont prévus mutualisés avec l'école : accès aux sanitaires, salle de cantine, salles d'activités, pour les usages scolaires et périscolaires.

L'opération concerne l'ensemble du bâtiment existant et comprend :

- Une rénovation énergétique ambitieuse du bâtiment existant ;
- La démolition et reconstruction du bâtiment central pour une réorganisation fonctionnelle, la liaison en accessibilité avec les ailes, et une extension des surfaces permettant la création de 6 salles supplémentaires ;
- Une réhabilitation et remise à niveau de l'ensemble des lots techniques et du second œuvre sur l'ensemble du bâtiment ;
- La mise en place d'un système assurant un renouvellement d'air de qualité ;
- Le besoin d'assurer la pérennité du bâtiment, relativement aux problématiques d'humidité dans le sous-sol ;
- La mise en accessibilité complète du bâtiment, avec notamment la création d'un ascenseur ;
- La mise en conformité vis à vis de la sécurité incendie, notamment le traitement des cloisons entre classes et circulations, le cloisonnement des escaliers et leur mise en conformité, le remplacement du SSI ;
- L'aménagement des espaces extérieurs, conformément au programme fonctionnel.

D'un point de vue architectural, le bâtiment doit présenter une harmonie d'ensemble et une bonne intégration avec le Pôle Petite Enfance voisin.

Les objectifs de performance de l'opération sont :

- au niveau de la performance réglementaire :
  - L'atteinte du niveau BBC rénovation pour les bâtiments rénovés
  - La consommation conventionnelle des extensions devra répondre à l'objectif RT2012 – 25% et correspondre au niveau E2C1 ou être au niveau réglementaire défini par la RE2020 selon la réglementation en vigueur au moment du dépôt du permis de construire
- Une réduction minimale du ratio surfacique des consommations d'énergie finale réelles en kWh EF par m<sup>2</sup> de Surface de Plancher de 60% par rapport à la situation initiale, sur l'ensemble du site.
- La création d'une chaufferie bois
- La création d'une production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation avec revente du surplus.

Pour cette opération, la SPL OSER intervient en tant que mandataire de la ville de Grigny, dans le cadre d'un marché de quasi-régie signé entre la collectivité et la Société Publique Locale. L'objectif est de réaliser l'opération de rénovation par le biais d'un marché global de performance énergétique.

Sur le plan juridique, le mandataire agit au nom et pour le compte du mandant (la Commune) et applique toutes les règles qui s'appliquent à la collectivité dont celles relatives à la commande publique.

Sur le plan financier le mandataire reçoit de la part du mandant des avances de trésorerie versées par la Commune à la SPL OSER, sur la base d'un échéancier prévisionnel. Le mandataire paye toutes les dépenses prévues au marché de mandat et ses annexes.

L'enveloppe financière prévisionnelle s'établit à **8 700 000 € TTC** de dépenses d'investissements gérées par la SPL OSER, hors honoraire du mandataire.

## **2. Contexte et historique de l'opération**

La SPL OSER avait conduit pour le compte de la ville de Grigny un audit énergétique de cette école en 2015. Cet audit a été complété et mis à jour en 2020 afin de préparer le programme.

La société Florès a rédigé le programme fonctionnel de l'opération après une concertation avec les différents usagers. Des diagnostics amiante et plomb ont été réalisés.

Ces différentes études de programmation ont abouti à la définition d'un programme de rénovation et d'extension de l'école. Sur la base de ce programme le mandat de maîtrise d'ouvrage a été établi puis signé en février 2021. L'année 2021 a permis de mener une procédure de consultation en dialogue compétitif pour l'attribution d'un marché public global de performance énergétique. Cette procédure s'est conclue par le JURY du 30 novembre 2021 qui a proposé de retenir l'offre de base du groupement d'entreprises JEAN NALLET CONSTRUCTION / INSOLITES ARCHITECTURES / ECHO ENERGIES SOLUTIONS / LMI / PURE INGENIERIE / EOLYA. La C.A.O. puis le conseil municipal du 10 décembre 2021 a validé ce choix.

### 3. État d'avancement de l'opération

#### 3.1. Préparation de l'opération et passation des marchés

Pour les besoins de cette opération, la SPL OSER a passé les marchés suivants :

Objet	Titulaire	Montant dans le cadre du mandat	Montant en exploitation-maintenance
Contrôle technique	VERITAS	19 678,75 € HT	S.O.
Coordination SPS	SP2SE	19 676,80 € HT	S.O.
Etudes géotechniques	EGSOL	5 000 € HT	S.O.
Etude humidité dans bâti	G ENVIRONNEMENT	4 555 € HT	S.O.
Diagnostic structure des planchers	COGECI	7 500 € HT	S.O.
Diagnostics amiante avant travaux	AC ENVIRONNEMENT	7 080 € HT	S.O.
Diagnostic P.E.M.D.	BOBI REEMPLOI	6 300 € HT	S.O.
Marché Public Global de Performance Energétique	Groupement JEAN NALLET CONSTRUCTION	6 300 000 € HT	136 916,84 € HT
Contrôle amiante après travaux	APAVE	6 915 € HT	S.O.

#### Marché public global de performance énergétique

A l'issue de la procédure de dialogue compétitif qui s'est déroulée en 2021, le marché public global de performance énergétique a été signé avec le groupement d'entreprises JEAN NALLET CONSTRUCTION / INSOLITES ARCHITECTURES / ECHO ENERGIES SOLUTIONS / LMI / PURE INGENIERIE / EOLYA. Il a été notifié le 17 février 2022. Ce marché regroupe la conception et la réalisation des travaux avec un objectif de 60% d'économies d'énergies. Le marché intègre aussi l'exploitation-maintenance des installations techniques et des prestations de sensibilisation des usagers pour garantir l'atteinte de la performance énergétique.

#### Autres marchés attribués en 2022

En 2022, la SPL OSER a attribué en procédure adaptée :

- à la société BOBI Réemploi un Diagnostic portant sur les Produits, Equipements, Matériaux et les Déchets issus de la démolition partielle et de la rénovation lourde.
- à la société APAVE un marché de contrôle amiante suite aux opérations de désamiantage

En 2022, la SPL OSER a également confié à la société AC environnement des prestations complémentaires pour compléter les diagnostics amiante avant travaux.

#### 3.2. Avancement des études de conception

Les études de conception ont débuté à la signature du marché en février 2022. Le groupement d'entreprises a rendu ses études d'Avant-Projet-Définitif le 15 avril 2022 puis les a complétés les 15 juin et 5 août 2022 pour répondre aux demandes de la SPL OSER, du bureau de contrôle, du coordonnateur SPS de la ville de Grigny.

Le permis de construire a été déposé le 4 avril 2022 et obtenu le 2 août 2022.

Le dossier PROJET a été remis le 5 août 2022 et complété le 10 octobre 2022.

Les études de conception ont été validées par la ville de Grigny le 29 novembre 2022.

### 3.3. Avancement des travaux

Les travaux ont débuté à l'été 2022 avec le désamiantage puis la démolition du corps central de l'école et le curage de l'Aile Nord.

A l'été 2022, l'ancien pôle Enfance et l'ancien restaurant scolaire ont été aménagés en classes provisoires pour accueillir une partie des élèves et l'équipe éducative pendant toute la durée des travaux.



Etalement de la façade avant démolition du bâtiment.



A l'issue de la démolition du corps central, seuls les murs du rez-de-chaussée des anciens préaux côté parvis ont été conservés.



Les anciens radiateurs en fonte ont été déposés et seront récupérés par l'entreprise Frédéric Matt pour réemploi après un déplombage complet.

### 3.4. Avancement des recherches de financement

A ce stade du projet, les subventions suivantes ont été obtenues :

Organisme	Désignation de l'aide	Montant sollicité
Grand Lyon	Prime Eco-chaleur (chaufferie bois)	29 024 €
CAF	Plan mercredi	350 000 €
Etat	DSIL 2022	450 000 €

Par ailleurs, les subventions suivantes ont été sollicités ou les dossiers sont en cours d'élaboration :

Organisme	Désignation de l'aide	Montant sollicité	Avancement
Région	Aménager mon territoire, investir dans ma collectivité	800 000 €	Dossier déposé en octobre 2022
FEDER	OS 2.1 Efficacité énergétique	222 869 €	Dépôt prévu 1 <sup>er</sup> trimestre 2023
Etat	DETR 2023	450 000 €	Dépôt prévu 1 <sup>er</sup> trimestre 2023
Etat	Fond Vert	N.C.	En attente de dépôt de dossier

## 4. Perspectives opérationnelles et suite à donner

### Échéances sur l'année à venir :

La signature du marché global de performance est prévue début février 2022

Les études de conception débiteront à la notification du marché global de performance en février 2022. Le dépôt des autorisations d'urbanisme est prévu en mars 2022.

Les travaux préparatoires débiteront au printemps 2022 pour la préparation des locaux provisoires puis à l'été pour la démolition du corps central. Le démarrage effectif des travaux de rénovation et de construction neuve aura lieu en novembre 2022 pour une réception définitive à l'été 2024.

La SPL OSER assistera la ville pour le dépôt des demandes de financement avec en particulier des financements envisagés dans le cadre du Fond chaleur pour la chaufferie bois, du FEDER pour la rénovation énergétique et de l'agence de l'eau pour les aménagements extérieurs.

## 5. Enveloppe financière prévisionnelle et plan de trésorerie

L'enveloppe financière prévisionnelle définie dans le mandat s'établit à **8 700 000 € TTC** pour la part gérée par le mandataire et **209 616 € TTC** pour la rémunération du mandataire (hors révision de prix pour les honoraires).

### Actualisation des dépenses réglées :

Les dépenses réglées par le mandataire, en date du 31 décembre 2022 pour le compte de la ville de Grigny s'élèvent à 1 058 736,66 € TTC. Le bilan des dépenses est joint en annexe.

### Révision du prix des études et des travaux :

Le mandataire souhaite alerter la collectivité sur la forte augmentation des coûts de la construction observée courant 2022, qui se traduit par une augmentation très importante de l'indice BT01 utilisé dans la formule de révision du prix des Travaux (+6,8% entre octobre 2022 et octobre 2021).

A fin décembre 2022, la révision de prix pour les études et les travaux, facturée par le Titulaire du Marché Global de Performance énergétique, s'élève à 22 815,42 € HT.

En considérant le dernier indice BT01 disponible (novembre 2022), la révision de prix des études et travaux à la fin du marché pourrait s'élever à **361 630,59 € HT / 433 956,71 € TTC** alors que le montant prévisionnel des provisions pour révisions de prix est de **195 000 € HT / 234 000 € TTC**.

Il s'agit d'une estimation au regard du dernier indice BT01 qui a amorcé une baisse à partir de cet été suite à une forte hausse ; nous ne pouvons cependant pas prévoir l'évolution de cet indice jusqu'à la fin des travaux en 2024. Toutefois, il est probable que la provision pour révision de prix prévue au mandat de maîtrise d'ouvrage soit insuffisante au regard des variations économiques actuelles. Afin de contenir le dépassement budgétaire, il est recommandé de limiter les futurs avenants éventuels aux stricts besoins impératifs du chantier pour conserver une partie de la provision pour aléas pour couvrir les révisions de prix supplémentaires. Pour mémoire, à fin 2022, le solde disponible sur le budget aléas s'élève à **376 624,17 € HT / 451 949 € TTC** hors prise en compte des devis en cours de discussion.

### Prévisions budgétaires :

L'échéancier prévisionnel des dépenses a été mis à jour dans le tableau joint en annexe.



## 6. Conclusions

La SPL OSER propose à la Commune de Grigny :

- D'approuver l'état des dépenses de l'opération au 31 décembre 2022
- D'approuver les perspectives et suite à donner sur l'opération.

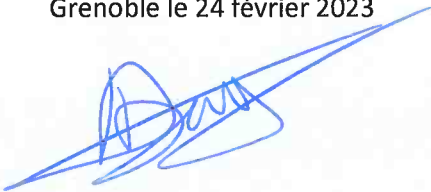
## 7. Annexes

- Bilan des dépenses et des recettes
- Budget prévisionnel TTC
- Récapitulatif des factures réglées au 31/12/2022

Aurélié DUPARCHY  
Responsable de secteur

Philippe TRUCHY  
Directeur Général

Grenoble le 24 février 2023







**SPL OSER**  
Auvergne-Rhône-Alpes

## **ANNEXE 1 : BILAN DES DEPENSES ET DES RECETTES**



Ville de Grigny - Ecole élémentaire Pasteur  
Mandat de maîtrise d'ouvrage confié à la SPL OSER

Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale : bilan des dépenses et des recettes pour l'année 2022

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget en cours		Dépenses engagées		Dépenses réglées pour l'ensemble du mandat		Dépenses réglées pour l'année 2022	
	€ TTC	€ TTC	€ TTC	€ TTC	€ TTC	€ TTC	€ TTC	€ TTC
<b>Etudes complémentaires et préparation opération</b>								
Diagnostic Amiante & Plomb Avant Travaux (complément en cours d'études et travaux) y compris intervention éancheur.	18 000 €		8 496,00 €		7 212,00 €		7 212,00 €	
Diagnostocs divers : étude géotechnique et diagnostic humidité cave	36 000 €		28 026,00 €		28 026,00 €		13 026,00 €	
Divers	12 000 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
<b>Travaux</b>								
Marchés public global de performance énergétique - 1/ Honoraires de conception	7 640 483 €		7 527 378,53 €		912 214,62 €		912 214,62 €	
Marchés public global de performance énergétique - 2/ Travaux	60 000 €		60 000,00 €		0,00 €		0,00 €	
Marchés public global de performance énergétique - 3/ Prime de performance	0 €		inclus dans couts travaux		0,00 €		0,00 €	
Marchés public global de performance énergétique - 4/ Travaux d'adaptation des locaux existants mis à disposition par la Ville pour faciliter le phasage des travaux	84 000 €		84 000,00 €		84 000,00 €		84 000,00 €	
Indemnités candidats non retenus	9 600 €		5 284,14 €		5 284,14 €		2 585,22 €	
Frais d'organisation de mise en concurrence	40 353 €		23 614,50 €		10 405,50 €		6 562,50 €	
Honoraires contrôle technique	36 990 €		23 612,16 €		7 238,40 €		7 238,40 €	
Honoraires CSFS	21 600 €		8 298,00 €		4 356,00 €		4 356,00 €	
Prévention des risques et mesures spécifiques liés aux matériaux contenant de l'amiante et du plomb	451 949 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
Provision pour aléas	234 000 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
Provisions pour révisions de prix en phase études et travaux	55 026 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
Assurance Dommage Ouvrage								
<b>Total Dépenses gérées par la SPL OSER</b>	<b>8 700 000,00 €</b>		<b>7 768 709,33 €</b>		<b>1 058 736,66 €</b>		<b>1 037 194,74 €</b>	
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>								
Demandes d'avances d'investissement	8 700 000,00 €		1 523 900,00 €		1 523 900,00 €		1 493 900,00 €	
<b>Total avances d'investissement</b>	<b>8 700 000,00 €</b>		<b>1 523 900,00 €</b>		<b>1 523 900,00 €</b>		<b>1 493 900,00 €</b>	
<b>Trésorerie Nette</b>					465 163,34 €		456 705,26 €	
<b>Honoraires du mandataire</b>								
Honoraires SPL Oser pour mandat de maîtrise d'ouvrage	209 616 €		82 986,01 €		78 740,40 €		51 848,92 €	
Provision pour évolutions et révisions de prix mandat de maîtrise d'ouvrage	20 383 €		1 065,92 €					
<b>Total Honoraires du mandataire</b>	<b>229 999 €</b>		<b>84 052 €</b>		<b>78 740 €</b>		<b>51 849 €</b>	





**SPL OSER**  
Auvergne-Rhône-Alpes

## **ANNEXE 2 : BUDGET PREVISIONNEL**





Ville de Grigny - Ecole élémentaire Pasteur Mandat de maîtrise d'ouvrage confié à la SPL OSER  
 Programmation budgétaire annuelle - Mandat de maîtrise d'ouvrage

€ TTC	Demandes d'avances d'investissements	Honoraires SPL - Investissement	Honoraires SPL - Fonctionnement	P1	P2	P3	P5
2022 et précédents	1 523 900,00 €	94 052,00 €	- €	- €	- €	- €	- €
2023	6 002 717,11 €	65 104,35 €	- €	5 400,00 €	1 752,00 €	1 449,60 €	600,00 €
2024	916 453,40 €	57 075,65 €	- €	5 400,00 €	6 639,00 €	2 633,10 €	1 200,00 €
2025	196 929,49 €	6 579,00 €	6 797,00 €	5 400,00 €	11 526,00 €	6 183,60 €	7 920,00 €
2026	60 000,00 €	7 188,00 €	5 897,00 €	5 400,00 €	11 526,00 €	6 183,60 €	7 920,00 €
2027	- €	- €	5 897,00 €	5 400,00 €	11 526,00 €	6 183,60 €	7 920,00 €
2028	- €	- €	5 897,00 €	5 400,00 €	11 526,00 €	6 183,60 €	- €
2029	- €	- €	6 147,00 €	5 400,00 €	11 526,00 €	6 183,60 €	- €
2030	- €	- €	6 397,00 €	5 400,00 €	7 203,75 €	4 637,70 €	- €
2031	- €	- €	7 296,00 €	5 400,00 €	7 203,75 €	4 637,70 €	- €
<b>Total TTC</b>	<b>8 700 000,00 €</b>	<b>229 999,00 €</b>	<b>44 328,00 €</b>	<b>48 600,00 €</b>	<b>80 428,50 €</b>	<b>44 276,10 €</b>	<b>25 560,00 €</b>





**SPL OSER**  
Auvergne-Rhône-Alpes

## **ANNEXE 3 : RECAPITULATIF DES FACTURES REGLEES AU 31/12/2022**



Ville de Grigny - Ecole élémentaire Pasteur Mandat de maîtrise d'ouvrage confié à la SPL OSER

Récapitulatif des sommes payées en date du 31/12/2022

Étiquettes de lignes	Facturé HT	Révisions HT	Total HT	TVA	RG TTC	Total TTC	Réglé TTC
<b>2021 - 04</b>	900,00		900,00	180,00		1 080,00	1 080,00
BOAMP	900,00		900,00	180,00		1 080,00	1 080,00
2021 F302 0802	900,00		900,00	180,00		1 080,00	1 080,00
<b>2021 - 05</b>	5 000,00		5 000,00	1 000,00		6 000,00	6 000,00
EGSOL	5 000,00		5 000,00	1 000,00		6 000,00	6 000,00
2021 F529 OP 0802	5 000,00		5 000,00	1 000,00		6 000,00	6 000,00
<b>2021 - 06</b>	712,84		712,84	45,44		758,28	758,28
LAGRANGE DAMIEN	227,20		227,20	45,44		272,64	272,64
2021 F553 OP 0802	227,20		227,20	45,44		272,64	272,64
CINOV RHONE ALPES	485,64		485,64	,00		485,64	485,64
2021 F656 OP 0802	485,64		485,64	,00		485,64	485,64
<b>2021 - 08</b>	7 500,00		7 500,00	1 500,00		9 000,00	9 000,00
COGECI	7 500,00		7 500,00	1 500,00		9 000,00	9 000,00
2021 F869 OP 0804	7 500,00		7 500,00	1 500,00		9 000,00	9 000,00
<b>2021 - 10</b>	90,00		90,00	18,00		108,00	108,00
GROUPE DAUPHINE MEDIA	90,00		90,00	18,00		108,00	108,00
2021 F1200 OP0802	90,00		90,00	18,00		108,00	108,00
<b>2021 - 11</b>	2 170,00		2 170,00	434,00		2 604,00	2 604,00
BUREAU VERITAS CONSTRUCTION	2 170,00		2 170,00	434,00		2 604,00	2 604,00
2021 F1413 OP0802	1 356,25		1 356,25	271,25		1 627,50	1 627,50
2021 F1414 OP 0802	813,75		813,75	162,75		976,50	976,50
<b>2021 - 12</b>	1 659,70		1 659,70	331,94		1 991,64	1 991,64
BUREAU VERITAS CONSTRUCTION	1 032,50		1 032,50	206,50		1 239,00	1 239,00
2021 F1676 OP0802	1 032,50		1 032,50	206,50		1 239,00	1 239,00
LAGRANGE DAMIEN	627,20		627,20	125,44		752,64	752,64
2021 F1534 OP0802	627,20		627,20	125,44		752,64	752,64
<b>2022 - 02</b>	38 028,62		38 028,62	7 418,20		45 446,82	45 446,82
CINOV RHONE ALPES	937,62		937,62	,00		937,62	937,62
2021 F1728 OP0802	937,62		937,62	,00		937,62	937,62
SP2SE	988,00		988,00	197,60		1 185,60	1 185,60
2021 F1597 OP0802	988,00		988,00	197,60		1 185,60	1 185,60
EIFFAGE CONSTRUCTION REHABILI	4 200,00		4 200,00	840,00		5 040,00	5 040,00
2022 F76 OP 0802	4 200,00		4 200,00	840,00		5 040,00	5 040,00
SOHO ATLAS IN FINE	15 000,00		15 000,00	3 000,00		18 000,00	18 000,00
2022 F77 OP 0802	15 000,00		15 000,00	3 000,00		18 000,00	18 000,00
EODD INGENIEURS CONSEILS	5 000,00		5 000,00	1 000,00		6 000,00	6 000,00
2022 F78 OP 0802	5 000,00		5 000,00	1 000,00		6 000,00	6 000,00
CET GRIGNY	7 600,00		7 600,00	1 520,00		9 120,00	9 120,00
2022 F79 OP 0802	7 600,00		7 600,00	1 520,00		9 120,00	9 120,00
ADIS INGENIERIE	2 000,00		2 000,00	400,00		2 400,00	2 400,00
2022 F80 OP 0802	2 000,00		2 000,00	400,00		2 400,00	2 400,00
PACK INGENIERIE	1 200,00		1 200,00	240,00		1 440,00	1 440,00
2022 F81 OP 0802	1 200,00		1 200,00	240,00		1 440,00	1 440,00
DG2C	1 103,00		1 103,00	220,60		1 323,60	1 323,60
2022 F82 OP 0802	1 103,00		1 103,00	220,60		1 323,60	1 323,60
<b>2022 - 03</b>	270,00		270,00	54,00		324,00	324,00
BOAMP	270,00		270,00	54,00		324,00	324,00
2022 F229 OP0802	270,00		270,00	54,00		324,00	324,00
<b>2022 - 05</b>	251 768,75	844	252 612,67	50 522,53		303 135,20	303 135,20
BUREAU VERITAS CONSTRUCTION	1 793,75		1 793,75	358,75		2 152,50	2 152,50
2022 F476 OP0802	376,25		376,25	75,25		451,50	451,50
2022 F584 OP 0802	1 417,50		1 417,50	283,50		1 701,00	1 701,00
AC ENVIRONNEMENT	4 290,00		4 290,00	858,00		5 148,00	5 148,00
2022 F515 OP 0802	4 290,00		4 290,00	858,00		5 148,00	5 148,00
G ENVIRONNEMENT	4 555,00		4 555,00	911,00		5 466,00	5 466,00
2022 F534 OP 0802	4 555,00		4 555,00	911,00		5 466,00	5 466,00
BOBI RE-EMPLOI	6 300,00		6 300,00	1 260,00		7 560,00	7 560,00
2022 F518 OP 0802	6 300,00		6 300,00	1 260,00		7 560,00	7 560,00
SN JEAN NALLET	48 480,00	179	48 658,52	9 731,70		58 390,22	58 390,22
2022 F418 OP0802	15 400,00	46	15 446,20	3 089,24		18 535,44	18 535,44
2022 F564 OP 0802	33 080,00	132	33 212,32	6 642,46		39 854,78	39 854,78
INSOLITES ARCHITECTURES	129 600,00	464	130 064,40	26 012,88		156 077,28	156 077,28
2022 F419 OP0802	54 000,00	162	54 162,00	10 832,40		64 994,40	64 994,40
2022 F565 OP 0802	75 600,00	302	75 902,40	15 180,48		91 082,88	91 082,88
CHAMP LIBRE	10 750,00	40	10 790,00	2 158,00		12 948,00	12 948,00
2022 F420 OP0802	3 000,00	9	3 009,00	601,80		3 610,80	3 610,80
2022 F566 OP 0802	7 750,00	31	7 781,00	1 556,20		9 337,20	9 337,20
LMI	10 000,00	30	10 030,00	2 006,00		12 036,00	12 036,00
2022 F421 OP0802	10 000,00	30	10 030,00	2 006,00		12 036,00	12 036,00
ECHO ENERGIES SOLUTIONS - EES	25 000,00	90	25 090,00	5 018,00		30 108,00	30 108,00
2022 F422 OP0802	10 000,00		10 000,00	2 000,00		12 000,00	12 000,00
2022 F567 OP 0802	15 000,00	90	15 090,00	3 018,00		18 108,00	18 108,00
PURE INGENIERIE	11 000,00	41	11 041,00	2 208,20		13 249,20	13 249,20
2022 F423 OP0802	3 000,00	9	3 009,00	601,80		3 610,80	3 610,80
2022 F568 OP0802	8 000,00	32	8 032,00	1 606,40		9 638,40	9 638,40



SLTP (SOCIETE LYONNAISE DE TP)	24 484,28		24 484,28	,00		24 484,28	24 484,28
2022 F1573 OP 0802	24 484,28		24 484,28	,00		24 484,28	24 484,28
CAPIO INGENIERIE	1 980,00	22	2 001,78	400,36		2 402,14	2 402,14
2022 F1466 OP 0802	1 980,00	22	2 001,78	400,36		2 402,14	2 402,14
DP CONSEIL	2 508,00	28	2 535,59	507,12		3 042,71	3 042,71
2022 F1467 OP 0802	2 508,00	28	2 535,59	507,12		3 042,71	3 042,71
<b>2022 - 12</b>	<b>4 890,00</b>		<b>4 890,00</b>	<b>978,00</b>		<b>5 868,00</b>	<b>5 868,00</b>
BUREAU VERITAS CONSTRUCTION	1 260,00		1 260,00	252,00		1 512,00	1 512,00
2022 F1647 OP 0802	1 260,00		1 260,00	252,00		1 512,00	1 512,00
APAVE SUDEUROPE	3 630,00		3 630,00	726,00		4 356,00	4 356,00
2022 F1882 OP 0802	3 630,00		3 630,00	726,00		4 356,00	4 356,00
<b>Total général</b>	<b>877 928,05</b>	<b>21 767</b>	<b>899 694,95</b>	<b>179 654,35</b>	<b>-20 613</b>	<b>1 058 736,66</b>	<b>1 058 736,66</b>

